

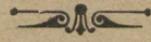
LES

ROSARY

ET

LES AUTRES

Devotions Dominicaines.



Revue Mensuelle

PUBLIÉE PAR

LES PERES DOMINICAINS

— DU —

Convent de St-Hyacinthe,

P. Q. (CANADA).

Abonnement : \$1.00 par an.

Vol. VI, No 6. Juin 1900

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires.

VIN DE MESSE approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau, par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. VIN DE TABLE de 1re qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à Messrs. J. L. Montreuil, Lévis, ou à L. T. Trempe, Sorel, qui sont nos agents autorisés pour la Province de Québec.

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.



E. LAMARCHE,

**Bijoutier-
Opticien,**

RUE CASCADES,

St-Hyacinthe.

Assortiment complet de Bijoux, Montres Horloges, Argenteries, etc.

Spécialité : Lunettes Or, Argent et Nikel

REPARATIONS FAITES AVEC SOIN.

PHARMACIE OSTIGUY

195 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE.

Téléphone No. 60.

— SPÉCIALITE —

Medicaments Français et Articles de Toilette.

L. A. GUERTIN

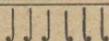
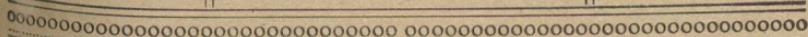
— MAGASIN DE —

Chaussures et Valises

Place du Marché,

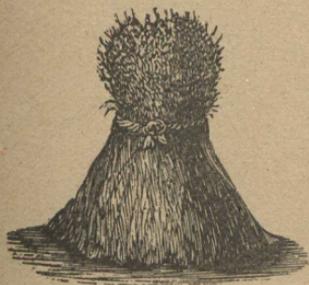
ST-HYACINTHE.

Telephone Bell 234.
Telephone Paré.
Telephone Drummondville.



Bernier & Cie.,

MARCHANDS DE



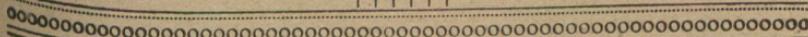
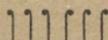
FARINES,
GRAINS,
GRAINS DE
SEMENCE.

....En Gros et en Détail....



Bureau et Entrepot: Station du G.T.R.

St-Hyacinthe, Que.



Grains achetés au plus
haut prix du marché.
Correspondance sollicitée.

M. O. DAVID & CIE,

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St-Simon, St. Hyacinthe.



GRAND ASSORTIMENT DE

HARDES FAITES

Habilllements Faits sur commande à court avis. Choix complet de Tweeds, Serges, Draps, etc. Chapeaux et Casquettes, Merceries, etc.

PAGNUELO FRERES,

EPICIERES (Gros et Détail)

141 et 143 Rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.



Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs,

Verreries, Quincailleries, Fruits,

Confiseries, Cigares, etc.

Bissonnet & Brodeur

Marc hands-Tailleurs

Assortiment complet de DRAPS,
SERGES, TWEEDS, etc. CHEMI-
SES, COLLETS, GANTS,
PARAPLUIES.

60 Rue St-François,
ST-HYACINTHE.

R. DUBORD,
LIBRAIRE.

Livres de Piété et autres, Images de
toutes sortes et Articles de Piété.
Tapisseries, Rideaux, etc.

Spécialité: Encadrement d'Images.

135 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

SPECIALITÉS CHEZ.....

Z. PAQUET,

167-169-171 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH,
QUEBEC.

SAY noir, gros et fin.
SAY blanc crème.
ETOFFES pour voiles.
SOIERIES de toutes couleurs.

MERINOS blanc, crème et noir.
SERGE blanche, crème et noire.
BUNTING blanc, crème et noir.
CACHEMIRE blanc, crème et noir.

Prix spéciaux et assortiment général pour communautés.

Bois de Service, Bois de Sciage

BARDEAUX, CLAPBOARDS, LATTES, BOIS DE CHAUF-
FAGE, CROUTES, DELIGNURES POUR
BOULANGERS.



ISIDORE LAPORTE,

136 Rue Girouard

Près de la Garelet sur le terrain du Grand-Tronc.

N. P. VIENS,

Marchand au Detail de:

Fruits domestiques et importés

ÉPICERIE GÉNÉRALE, CONFISE-
RIE, LÉGUMES.

Coin des rues Cascades & Mondor

ST-HYACINTHE.

DESMARIS, SENEGAL & CIE.,

Importateurs et Fabricants

d'Ornements d'Eglise,

Vases Sacrés, Chandeliers d'Autels,
Lampes de Sanctuaire, Banniè-
res, Drapeaux, Insignes, &c,

Chemins de Croix en relief, etc., etc.,

Agents pour la célèbre Huile
de 8 jours de Nice.

1663 rue Notre-Dame, MONTREAL.

LEONARD FRERES

MARCHANDS DE POISSON,

24 et 26 rue des Enfants Trouvés (Foundling)

PRÈS DE LA DOUANE,

MONTREAL, Que.

Toutes sortes de Poissons Frais, Salés et Fumés

—TOUJOURS EN MAINS.—

Boite Postale 639.

Telephone Bell 1207.

SOMMAIRE

GRAVURE : S. Thomas d'Aquin.....	185
Deux fleurs du Rosaire (R. P. Ollivier).....	169
Chez un peintre, M. Charles Huot (R. P. Beaudet).....	175
Hymnes du S. Sacrement.....	183
La Vierge et le lis (R. P. Beaudet).....	187
Du rythme dans la langue française (Adjutor Rivard, avocat).....	190
Feu Monsieur André Brisset.....	196
Bibliographie.....	197

ACTIONS DE GRACES

Un jeune homme tient à témoigner sa reconnaissance envers la Vierge du Rosaire pour avoir obtenu, par son intercession, le succès dans ses examens.

Une personne de St-Hyacinthe remercie S. Vincent Ferrier de plusieurs faveurs obtenues, et lui demande de continuer sa protection.

Action de grâces à Ste-Anne et S. Vincent Ferrier pour grâce obtenue.—UN COLLÉGIEN.

Action de grâces pour faveur obtenue par l'intercession de S. Expédit.—UN ÉLÈVE DU SÉMINAIRE DE NICOLET.

ASSOCIÉS DÉFUNTS DE L'ŒUVRE DU NOVICIAT

M. Théophile Godin, Montréal ; M. Cyprien Catel-lier, St-Anselme ; M. Pierre Ménard, St-Judes ; Madame Félicite Côté, Arthabasbaville ; M. Damase Palardy, N.-D. de St-Hyacinthe ; Madame Pierre Dansereau, St-Pie ; Madame veuve Tous. LaBelle.

A VENDRE—"PRIMES DU ROSAIRE"—15 CTS.

A VENDRE, au bureau du *Rosaire*, "Madame Sainte Anne"—par le R.-P. P.-V. Charland, des fr. prêch.
Prix : \$1.75.—Expédié franc-de-port.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

Deux fleurs du Rosaire



Les saints deviennent rares. C'est au moins ce que nous répétons souvent avec une tristesse qui n'est pas sans une sorte de lâcheté. Il semble que nous ayons à cœur de légitimer notre peu d'énergie et de grandeur par cette attestation plus ou moins acceptable. Les saints devenus rares nous dispensent de leur imitation, et nous dormons tranquilles dans cette médiocrité d'esprit et de cœur, de convictions et d'œuvres, qui fait la désolation de la sainte Eglise et l'espoir de ses ennemis. Eh bien ! nous nous trompons : les saints ne sont pas devenus rares. Ils sont partout autour de nous, et si nous ne les voyons pas, c'est que nous ne voulons pas les voir. Toutes les conditions de la société ont leurs saints. Le cloître n'a pas plus qu'autrefois le privilège d'abriter la sainteté : et, suivant la belle expression du P. Lacordaire, après avoir fleuri dans les solitudes, elle s'épanouit sur les grands chemins, comme aux meilleurs jours de notre histoire ! En voici un exemple. C'est dans la vie commune, dans la vie agitée et attristée des petits de ce monde qu'il a été recueilli. Puisse Notre-Dame du Rosaire lui donner quelque puissance pour l'avancement des âmes qui le méditeront !

Mesdemoiselles Joséphine et Zélie Le Goff appartenaient à l'une de ces vieilles familles bretonnes où les vertus des aïeux se transmettent, comme leurs noms, sans altération ni souillure. Dieu, qui les destinait à la sanctification par la souffrance, les fit naître dans une condition relativement aisée, afin sans doute qu'elles apprissent de leurs épreuves successives un plus parfait détachement. Le malheur, une fois entré dans leur vie, ne les abandonna

plus ; mais ce fut pour elles un compagnon qui ne vit à leurs lèvres que des sourires, lors même qu'il forçait leurs yeux à se voiler de larmes. Quand on voyait assises à leur foyer, si souvent visité par la gêne et la maladie, ces deux femmes vraiment fortes, on ne se fût guère douté des angoisses que renfermait leur cœur. Elles différaient d'apparence et de caractère autant qu'il est possible ; mais elles avaient à mettre en commun une égale force d'âme et les mêmes œuvres héroïques.

Joséphine, douce et rêveuse nature, était d'une taille moins élevée et d'une apparence moins énergique que sa sœur. Elle avait reçu de la Providence ce don fragile, souvent dangereux, d'une beauté qui fit longtemps l'admiration de tout le monde, mais dont elle avait bien peu souci. Il semblait même que cette beauté lui fut à charge, et c'était lui faire peine que de paraître s'en occuper. Un jour,—elle était encore toute jeune fille,—une personne amie de la famille regrettait devant elle qu'elle eût deux dents mal rangées, et conseillait de remédier à cet inconvénient. L'enfant avait écouté sans bien comprendre. Quand la visite fut finie, elle s'approcha de sa mère et lui demanda pourquoi on avait exprimé ce regret et ce désir. Sa mère lui répondit qu'on la trouvait belle et que le défaut dont on parlait nuisait à sa beauté.—“ Je serais donc plus jolie, si l'on remédiait à ce défaut ? ”—“ Oui, dit la mère. ”—“ En ce cas, répliqua Joséphine, je garde mes dents comme elles sont. ”

Toute cette âme est dans la parole qu'on vient d'entendre. Se taire et se cacher, telle était sa préoccupation constante. Même dans les réunions de famille et dans les épanchements de l'amitié, il y avait dans le son de sa voix et dans toute sa personne je ne sais quoi de voilé et de silencieux qui la mettait naturellement au second plan. Si, par aventure, elle semblait oublier cette place, sa place de prédilection, il était facile de l'y ramener, même quand il devait se trouver pour elle quelque froissement dans ce retour. Un jour, c'était bien près de sa mort, elle voulut sortir, vers le soir, pour aller offrir à Notre-Seigneur, dans son temple, les hommages qu'elle était forcée de lui envoyer de loin. Comme elle ne pouvait sortir seule, elle pria Zélie de l'accompagner. Celle-ci objecta que leur plus jeune sœur

avait désir de prendre l'air et qu'elle devait aussi être accompagnée. Sans doute, la pensée n'en était pas venue à Joséphine : elle se fût bien gardé de rien dire. Il fut donc aisé de la décider à rester : elle savait pourtant bien qu'il ne lui serait plus guère donné de sortir. Mais il s'agissait de faire plaisir en se privant : tout était bien.

Cette facilité à rester dans l'ombre lui avait donné le goût de la solitude. Elle sortait seulement pour les besoins de son travail et du ménage, ou bien pour aller à l'église. Le monde n'aurait eu rien à lui dire qui lui convînt : car le monde ne sait pas consoler et ne peut donner l'espérance. Dans sa famille, entre ses parents et quelques amis de vieille date, elle était plus à l'aise, malgré son peu d'expansion. Elle n'avait pas besoin qu'on s'occupât d'elle ; mais elle voyait qu'on s'occupait de ceux qu'elle aimait, et s'en trouvait consolée. Toutefois, c'était à l'église, et surtout devant l'autel de Marie, qu'elle était à son aise. Elle le disait naïvement. " Je suis toujours tracassière et inquiète, écrivait-elle peu de temps avant sa mort. Aussi je me réfugie toujours avec empressement près de Marie. N'êtes-vous pas content de me voir si bien logée ? " Elle ne "logeait" pas toute seule au pied de l'autel de Marie : elle y menait avec elle les âmes qu'on lui recommandait ou qu'elle aimait davantage. Elle apportait à cette pratique une simplicité et une confiance que la Reine des cieux récompensa plus d'une fois par les plus heureux succès. Une jeune fille du nom de Marie lui fut recommandée, donnée à garder, suivant une expression qui la faisait sourire. Ce n'était pas besogne facile, et les nouvelles qui lui venaient de cette âme n'étaient pas toujours consolantes. Mais elle ne se décourageait pas pour si peu, et Notre-Dame est miséricordieuse : il fallut bien que sa protégée rentrât dans la bonne voie, où elle est restée depuis, grâce sans doute à la protection qui lui est continuée du haut du ciel par son avocate d'autrefois.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que Joséphine appartenait à la congrégation de la Très-Sainte Vierge, et qu'elle en était l'une des associées les plus exemplaires. Ne pouvant revêtir les livrées de la vie religieuse pour marcher à la suite de la Reine des Vierges dans le chemin par où l'on fuit le monde, elle avait au moins voulu porter dans la vie commune, autant qu'elle le pouvait, les marques extérieu-

res de sa consécration à Marie. C'était plaisir de la voir préparer, la veille de l'Assomption, les vêtements blancs qu'elle devait porter le lendemain. On sentait que son âme avait trouvé là du bonheur pour longtemps. Saintes joies des âmes pures, nous pouvons vous constater : mais les anges seuls pourraient vous décrire !

Il convenait que cette enfant de Marie retournât vers sa Mère dans un jour qui lui fût consacré. Le samedi 26 septembre 1863, elle semblait avoir repris des forces ; le soir, après une causerie pleine de gaîté, elle se coucha sans que rien fût pressentir un malheur prochain. Tout le monde s'était endormi autour d'elle dans la plus complète sécurité. A minuit, on l'entend appeler sa mère à qui elle demande de faire approcher son frère et ses sœurs. Puis elle envoie chercher son confesseur qui l'entend à la hâte et lui donne l'Extrême-Onction. Tout s'était fait avec calme et dans le silence. La malade, les yeux fixés sur le crucifix, murmurait seulement par instants : " Mon Jésus ! Mon Jésus ! " Tout à coup, elle s'étendit sur son lit, joignit les mains, et soupira. C'était fini pour la terre : mais le ciel avait ouvert ses portes, et reçu dans sa joie une habitante de plus.

Zélie Le Goff n'avait rien de sa sœur, suivant les apparences. Elle était grande et forte, vive et rieuse, autant que sa sœur paraissait frêle et mélancolique. Mais ce n'étaient que les apparences de la force et de la gaîté. La maladie et la douleur l'avaient aussi profondément blessée, et sous ces dehors énergiques se cachait l'attente résignée de la mort. Ceux qui la voyaient dans la vie ordinaire la croyaient, sinon insouciant, au moins facilement maîtresse de ses impressions. Mais, quand on écoutait dans l'intimité les plaintes involontaires, pour ainsi dire, qui s'échappaient de ce cœur endolori, il était facile de comprendre à quelle profondeur le coup avait porté. Dieu, dont la sagesse est bien différente de la nôtre, semble se plaire quelquefois à charger certaines âmes d'un fardeau que nous jugeons intolérable. Les épreuves s'accumulent comme les flocons de neige au souffle d'un vent d'hiver. Ainsi de cette jeune fille à qui tout avait pesé dans l'ordre surnaturel aussi bien que dans la vie commune. Les bornes de

cette notice ne nous permettaient pas de dire comme il convient cette lutte d'une âme contre la douleur, quand bien même d'autres considérations, auxquelles nous devons le respect, ne nous arrêteraient pas. Mais ce que l'œil des hommes n'a pas vu, les anges le savent, et Dieu nous le dira un jour pour sa gloire et celle de cette enfant.

Ce qui frappait dans Zélie Le Goff, quand on l'abordait, c'était la noblesse et le grand air qui brillaient dans sa physionomie et sa conversation. Elle était bienveillante et gracieuse, mais surtout grave et digne. Sa parole ne démentait pas ses manières, et ceux qui l'entendaient s'étonnaient du charme que respirait la conversation de cette jeune personne, étrangère, par son éducation, aux habiletés et aux délicatesses du langage. Elle avait occasion, il est vrai, de se rencontrer souvent avec les habitués de la vie mondaine ; mais la distinction naturelle de son esprit et surtout l'élévation de son âme l'avaient mise à l'abri de l'afféterie qui se remarque trop souvent dans les manières et le langage des personnes placées dans les mêmes conditions. Elle savait se tenir au second rang sans paraître s'être abaissée : art suprême que connaissent seulement les âmes d'élite, toujours trop rares, mais surtout en notre temps. Aussi, je ne sais quel involontaire respect s'imposait à tous ceux qui traitaient avec elle, et lui assignait une place à part, où elle se trouvait à l'aise, avec cette simplicité qui est le cachet des âmes privilégiées.

Zélie Le Goff avait reçu l'habit du Tiers-Ordre de saint Dominique, au mois de janvier 1865. C'était, comme sa sœur, une âme apostolique, et, à ce titre, elle était bien digne de donner son nom à la famille des Prêcheurs. Elle avait toujours désiré se consacrer à Dieu ; mais les circonstances pénibles à travers lesquelles sa vie s'était déroulée, ne l'avaient pas permis. Le Tiers-Ordre donnait satisfaction à son désir et la rassurait contre le reproche d'inutilité qu'elle adressait à toutes ses œuvres. Appuyée sur les mérites de ses frères dans la vie religieuse, elle espérait aborder avec plus de confiance le tribunal du souverain Juge, vers lequel ses regards étaient toujours dirigés. Elle sentait la vie lui échapper goutte à goutte, et craignait de se trouver bientôt les mains vides devant son Créateur. Dieu, qui ménage à ses amis des joies en rapport avec leurs vœux, lui donna ce qu'elle avait souhaité. Il semble qu'elle

n'eût prolongé cette agonie de plusieurs mois par laquelle s'acheva son existence ici-bas que pour atteindre l'heure où elle pourrait faire profession. Tout paraissait devoir la priver de cette faveur, lorsqu'une circonstance tout à fait imprévue vint la lui assurer.

Elle était déjà presque à sa dernière heure. Elle se levait rarement du lit, et seulement pour quelques instants. Mais sa sérénité n'avait pas été altérée : elle seule trouvait peut-être qu'elle n'avait pas été toujours forte contre la souffrance. Son chapelet restait entre ses mains toute la journée, comme une prière muette et pourtant éloquente devant le Seigneur. Elle était prête à tout : vivre ou mourir lui semblait également à désirer, suivant que la Providence en ordonnerait. On avait besoin d'elle sur la terre : mais elle savait par une longue expérience que Dieu prend soin des siens, et lui remettait avec confiance la garde des intérêts qu'elle ne pouvait plus servir.

Elle fit sa profession avec une joie profonde. Elle se sentait désormais de la famille dominicaine, non plus, comme autrefois, d'une manière incomplète, mais comme elle le voulait ; apportant peu, disait-elle, au trésor commun et recevant en échange le droit d'y puiser abondamment. Elle n'eut pas longtemps à profiter de cette grâce si vivement désirée. Un mois après, le 3 octobre 1867, elle rendait son âme à Dieu, sans agonie, et dans le même calme que sa sœur.

En achevant cette notice, nous n'avons qu'un regret à exprimer, celui de n'avoir pu lui donner l'étendue et le caractère qui lui eussent convenu. Nous espérons cependant qu'elle ne sera pas sans utilité pour les lecteurs du ROSAIRE. Il y a, dans la vie des élus, un parfum qui se dégage et qui agit sur l'âme sans qu'on s'en aperçoive, comme il arrive de ces fleurs odorantes dont les pétales flétris gardent encore les suaves influences d'autrefois.

FR. MARIE-JOSEPH OLLIVIER,
des fr. prêch.



CHEZ UN PEINTRE

Mr Charles Huot

Réaliser l'idéal et idéaliser le réel, —
telle est la fonction de l'art.
HELLO.

... Il vit uniquement pour son art.

Dès l'aube, il est à l'atelier ; il y reste tout le jour, attendant l'inspiration, tâchant de fixer les formes intérieures qui le séduisent, de reproduire, en les idéalisant, les visions réelles que son regard a perçues. Le soir, quand le soleil s'est couché, là-bas, derrière les Laurentides, il continue, à la lueur d'une veilleuse, ses esquisses ou ses tableaux.

Il n'a rien du simple amateur. Son beau talent, fortifié par un consciencieux travail, a pu produire ces œuvres que tout Québec admire aujourd'hui.

L'atelier, c'est son domaine, le pays de ses rêves. Là, du moins, il peut s'abstraire de tout, oublier, pendant des heures trop vite écoulées, les soucis matériels de la vie quotidienne, donner libre essor à son imagination. Là, il contemple des figures charmantes, il revoit des spectacles pittoresques qu'il trouve du bonheur à exprimer par son crayon ou son pinceau.

Hélas ! non plus qu'à tant d'autres artistes, la fortune ne lui a pas encore souri. Il lui faut quitter les régions sereines de la pensée et du rêve pour s'occuper de choses pratiques.

Mais, pourquoi l'en plaindre ?

La vie commode et bourgeoise favorise-t-elle les aspirations supérieures ?

Non, le don idéal que Dieu a fait aux hommes d'art ne saurait se développer à l'aise, librement s'épanouir dans l'atmosphère amollissante que crée la richesse. C'est leur grandeur de travailler avec désintéressement, de renoncer, pour leur art divin, à une profession plus lucrative, de dédaigner les succès faciles. . . .

Il n'a donc pas la fortune, mais il a conscience d'avoir été fidèle à sa vocation, à travers toutes les vicissitudes et malgré tous les obstacles, d'avoir compris et cultivé le don divin,—et cela suffit à son noble cœur, épris d'idéal.

D'ailleurs, ne goûte-t-il pas, dans l'exercice de son art, lorsqu'il sent que l'inspiration dirige sa main, lorsqu'il voit son œuvre éclore sous ses doigts, des joies qu'aucune richesse ne peut égaler ? Le pur rayon de gloire qui est venu le visiter, à son obscur labeur de l'atelier, ne lui fait-il pas oublier les jours sombres des débuts, les acheminements pénibles des premières années ? La certitude d'imprimer à ses compatriotes un élan vers l'idéal, de leur inspirer un amour plus vif du Beau, n'est-elle pas sa meilleure récompense ?

. . . . C'est un peintre classique. Cela se voit à la facture irréprochable de ses tableaux.

Il travaille d'après des règles sévères, des principes inflexibles et sûrs, qui n'emprisonnent pas son imagination, mais l'empêchent de se dépenser en d'inutiles écarts, qui ne gênent pas sa pensée, mais la guident, la dirigent, concentrent ses forces natives.

Les fortes études qu'il a faites, à Paris et en Allema-

gne, les saines traditions d'art dans lesquelles il a été nourri, sans rien ôter à son talent de sa fraîcheur et de son originalité, l'ont orienté dans le sens du beau classique, où se trouve la perfection, l'ont éloigné à tout jamais de cette école impressionniste, dont l'unique règle est la fantaisie, et dont les œuvres incomplètes ne peuvent susciter que des admirations d'un jour.

Lui, ses œuvres sont de celles qui demeurent, car elles sont achevées, parfaites.

Il exécute à la façon des maîtres, polissant, repolissant, touchant et retouchant. Rien n'est mis au hasard du caprice. Tout est voulu, calculé en vue d'un effet principal. Chaque tableau a sa note, que tout concourt à mettre en relief. Chacun de ses toiles, chacun de ses dessins révèle une entente parfaite de la composition.

Finesse d'observation, exactitude, précision, sobriété de détails, harmonie des lignes, richesse de coloris, jeu exquis des clairs et des sombres, voilà les qualités qu'on y relève encore.

J'ai parlé de fini, de perfection.

Mais qui donc a dit : Tout chef-d'œuvre est une ébauche. L'inachevé est la marque du génie ?

Sans doute, quand le peintre compare ses travaux aux modèles intérieurs qu'il entrevoit toujours, il doit lui venir des lassitudes, des découragements. Là où nous admirons, peut-être, lui, sourit-il de pitié. Car, l'idéal de l'artiste est la beauté absolue, et sa main est impuissante, hélas ! à réaliser les formes de rêve qui bercent et enchantent son imagination.

Mais il en fut ainsi toujours, même et surtout pour les plus grands.

Et n'est-ce pas beaucoup de pouvoir approcher, ne serait-ce que de loin, l'idéal ? de le reproduire, en partie du moins, de s'arrêter seulement au seuil de l'inaccessible ? N'est-il pas un grand peintre, celui qui peut nous faire deviner, par l'œuvre extérieure, combien son rêve était beau ?

... Sa galerie de tableaux comprend d'abord des portraits à l'huile. L'on s'attend à voir des portraits, mais ce sont les personnages mêmes qui nous apparaissent. Les figures se meuvent sur la toile, sortent de la toile. Quel naturel ! quelle aisance ! L'artiste a su si bien saisir la physionomie de chacun de ses modèles et la fixer ! Les personnages ne posent pas ; ils sont vivants ; ils vont nous parler.

Il y a, dans toute figure humaine, quelque chose qui demeure, que l'on retrouve, à travers les mobilités accidentelles et successives, les fuyantes impressions. Or, cela, — le caractère propre, l'essence de chaque physionomie, — l'artiste a su le découvrir et l'exprimer merveilleusement. Et c'est pourquoi ses portraits sont supérieurs à tant d'autres que j'ai vus. Il sait donner à ses figures leur véritable et naturelle expression.

Il a aussi reproduit quelques chefs-d'œuvre de peinture religieuse.

N'ayant pas les modèles sous les yeux, il m'est assez difficile de comparer. Toutefois, en recueillant un peu mes souvenirs, je puis juger que ces copies sont fidèles, proches de l'original, tant au point de vue du dessin que du coloris.

Où il excelle, où son libre génie se déploie à l'aise, où ses rares qualités de compositeur, de dessinateur, de coloriste, brillent dans tout leur éclat, où se révèlent son mēr-

veilleux sens de la perspective, sa parfaite compréhension de tous les procédés de l'art, où nous pouvons admirer davantage toute la fécondité, toute l'originalité de son imagination, son esprit inventif, où il se montre vraiment poète, poète lyrique, poète de la nature, chantre des blés, des aurores, des chauds midis, des mélancoliques crépuscules, c'est dans ses tableaux de genre et dans ses paysages.

Là, il est créateur.

Comment parler de ces délicieux poèmes à la louange de la terre, de la terre canadienne, où la fraîcheur d'inspiration s'allie à une irréprochable perfection de forme ? Comment dire les impressions que j'ai éprouvées devant ces toiles où l'artiste a si bien rendu nos types de paysans ?

On peut lui appliquer ce joli mot : " Il sent ce qu'il peint, il peint ce qu'il a vu."

Labours d'automne. Le Père Godbout. La mère Châtigny. A l'abreuvoir. Coucher de soleil au bout de l'île. La petite fermière. Effet de lune sur le St-Laurent. Enfants jouant sur la grève. Crépuscule à Lorette, etc.—toutes ces ravissantes compositions nous bercent comme une musique champêtre. Elles donnent la sensation des choses qu'elles représentent.

Devant "labours d'automne," par exemple, on est peu à peu envahi par la mélancolie épandue partout, sur les champs, sur les bois, sur le fleuve voisin. Plus de feuilles aux arbres. Du ciel gris tombe une lumière froide. Au loin, la brume enveloppe plaines et monts. Tout annonce le repos, la mort de l'hiver.

Vêtu de chaude étoffe, un *habitant* est là, sur sa terre en pente, avec sa charrue et ses bœufs,—profitant des derniers beaux jours pour labourer. La tristesse des choses

ne l'impressionne pas, lui. Ne s'est-il pas habitué aux révolutions des saisons ? Il ne connaît pas les raffinements de notre sensibilité, nos maladifs états d'âme. Il sait seulement que tout reverdira, reprendra vie, il songe aux semailles du printemps,—et ses travaux présents sont le signe de sa ferme et sereine espérance en le retour de la belle nature. Pendant l'hiver qui approche, il pourra se reposer des fatigues de la dernière récolte. . . . Cette pensée éclairée, égaie sa rude mais bonne physionomie de campagnard. . . .

Quel merveilleux tableau ! Que d'autres encore nous pourrions décrire et analyser !

Ah ! chères petites toiles, si pures, si sereines, si lumineuses ! Il nous semble, en vous regardant, entendre chanter les moissons. Le soleil qui vous baigne nous verse une douce chaleur. Cette vie des champs que vous nous racontez, sous quelle couleur charmante elle nous apparaît maintenant !

Oui, ce peintre, il a une âme de poète, il est en harmonie avec tout ce qui vit et respire, il comprend le langage de la nature et le traduit avec un art infini.

Ces tableaux de genre, ces paysages, tout cela c'est du *réel*, c'est du *vu*, c'est du *vécu*. On reconnaît le pays, les horizons, les couleurs de notre ciel, nos types canadiens, la richesse de notre végétation. Et pourtant,—ô magie du pinceau !—tout cela est idéalisé, autour de toutes ces choses flotte cette vague poésie, que seuls voient les vrais artistes et que seuls ils peuvent exprimer. . . .

... Les nombreuses esquisses et aquarelles nous initient au difficile travail de composition, qui précède et prépare l'œuvre dernière.

N'allons pas croire que le tableau naît tout d'un coup sous les doigts de l'artiste. Non. L'éclosion en est lente. L'idée germe peu à peu, se développe, la pensée se dégage, les formes apparaissent plus précises.

Ces esquisses offrent un charme à part, et, en nous révélant mieux encore la finesse d'observation de l'artiste, son intelligence pittoresque, son habileté à saisir tout ce qui, dans la nature ou dans les mœurs, offre un caractère tant soit peu original,—nous permettent aussi de suivre l'évolution progressive de sa pensée dans l'exécution de tel ou tel tableau.

Il en est de la peinture comme du travail littéraire.

La réflexion fournit les idées, qu'il faut ensuite agencer, grouper, coordonner, revêtir de la splendeur de la forme.

Les critiques d'art littéraire aiment à fouiller les manuscrits des grands auteurs, et à étudier, dans ses développements successifs, jusqu'à son parfait achèvement, telle œuvre célèbre.

Ces esquisses, ces aquarelles, me donnent un plaisir égal. Je trouve ici l'idée première, les ébauches des tableaux que j'admiraïs tantôt. Tous ces délicats et merveilleux petits dessins, couchés là, sur des cartons, aux heures d'inspiration, disent à quel point le peintre a le souci et l'amour de son art et sait féconder son talent par un travail opiniâtre.

Et je songe que l'artiste, aussi bien que l'écrivain, doit s'armer de patience et de courage pour arriver à réaliser, dans la mesure du possible, l'idéal entrevu.

... Me permettra-t-il de lui faire une suggestion ?

Je la lui présente timidement.

Pourquoi ne mettrait-il pas plus souvent la note religieuse, dans ses tableaux de genre ? Pourquoi ne se livrerait-il pas à des compositions inspirées par le même sentiment qui lui a dicté : *le Sanctus à la maison* ?

C'est une de ses toiles les plus ravissantes que celle-ci. Nous savons qu'elle a conquis tous les suffrages.

Il est donc admirablement apte à sentir la beauté simple des choses religieuses, à voir tout ce qu'il y a, dans certaines scènes chrétiennes, de vraie et de supérieure poésie.—Nous en avons là la preuve éclatante.—Et il appliquerait ses rares dons de dessinateur et de coloriste à l'exprimer ;—ses types si bien réussis de *paysans* ou *d'habitantes*, il les illuminerait d'un rayon d'en haut ;—il projeterait sur ses paysages ensoleillés l'ombre gracieuse des campaniles ;—il nous ferait davantage sentir la présence divine dans la nature,—qu'il créerait des œuvres d'un mérite artistique encore supérieur, parce qu'elles se rapprocheraient davantage de Dieu, principe de toute perfection, source de toute beauté, exemplaire des arts.

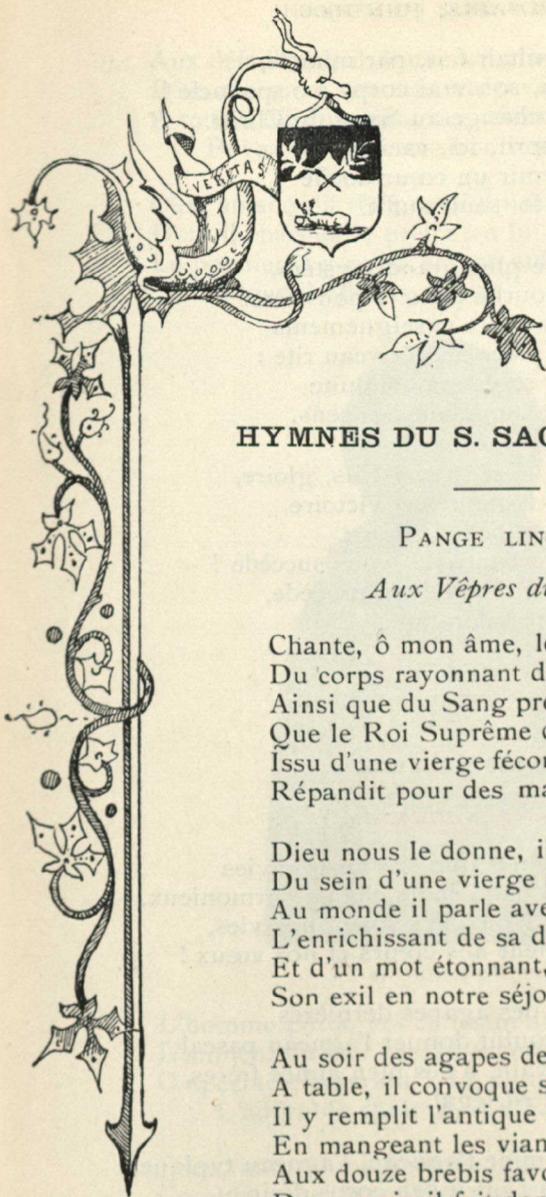
... Hello disait : L'artiste, l'artiste digne de ce nom, donne de l'air à l'âme humaine.

Durant les heures, trop rapides, que j'ai passées avec mon ami dans sa galerie de peintures, j'ai respiré en effet l'air pur des hauteurs. Je le remercie de m'avoir procuré cette idéale jouissance d'art.

Qu'il veuille bien accepter ici le témoignage de ma reconnaissance et de ma sincère admiration.

LE PÈRE HENRI BEAUDET
des fr. prêch.





HYMNES DU S. SACREMENT (1)

PANGE LINGUA

Aux Vêpres du S. S.

Chante, ô mon âme, le mystère
Du corps rayonnant de lumière,
Ainsi que du Sang précieux
Que le Roi Suprême du monde,
Issu d'une vierge féconde,
Répandit pour des malheureux.

Dieu nous le donne, il se détache
Du sein d'une vierge sans tache ;
Au monde il parle avec amour,
L'enrichissant de sa doctrine,
Et d'un mot étonnant, termine
Son exil en notre séjour.

Au soir des agapes dernières,
A table, il convoque ses frères,
Il y remplit l'antique loi
En mangeant les viandes prescrites.
Aux douze brebis favorites
De sa main il fait don de soi.

(1) L'auteur de ces élégantes traductions veut rester inconnu. Qu'il nous permette de le remercier de nous avoir fait cet envoi.

Le Verbe-chair fait, par miracle,
 D'un pain, son vrai corps ; ô spectacle !
 Le vin se change au Sang du Christ.
 Si mon esprit, ici, vacille,
 Pour affermir un cœur docile
 La foi, la foi seule suffit.

Adorons le plus grand mystère,
 Le front courbé dans la poussière.
 Et que les vieux enseignements
 Cèdent la place au nouveau rite :
 Que la foi règle ma conduite
 Et supplée au défaut des sens.

A Dieu le Père, à son Fils, gloire,
 Honneur, louanges et victoire
 Puissance et bénédiction ;
 Que l'une à l'autre en vous succède !
 À l'Esprit qui des deux procède,
 Soit pareille adoration.

SACRIS SOLEMNIIS

Hymne des Matines du S. S.

En ces jours solennels, que nos âmes ravies
 Fassent monter là haut, leurs chants harmonieux.
 Arrière le passé ! Nouvelles soient nos vies,
 Nouveaux soient nos cœurs et nos vœux !

C'est le mémorial des agapes dernières
 Où Jésus-Christ voulut donner l'agneau pascal
 Et le pain sans levain, à ses bien aimés frères,
 En suivant le rit légal.

Lorsque fut consommé l'agneau, l'agneau typique,
 A ses amis le Christ offrit son corps divin ;
 Pour chacun et pour tous, Jésus eucharistique
 S'était immolé de sa main.

Aux défaillants, il donne un aliment céleste,
 D'un vin sacré la coupe abreuve la douleur,
 A tous il dit : ce Sang au démon est funeste,
 Buvez, buvez votre bonheur.

C'est ainsi qu'il rêva ce divin sacrifice
 Dont il chargea le prêtre : à lui la table d'or.
 Le premier il y puise en son sublime office,
 A tous il offre ce trésor.



S. THOMAS D'AQUIN

L'homme partagera ce festin avec l'ange,
 L'aliment du ciel chasse et termine la loi.
 O spectacle enivrant ! Le pauvre esclave mange
 L'adorable chair de son Roi.

Dieu, nature unique et Seigneur en trois personnes,
 Comble nous de tes biens pour prix de notre amour ;
 Que ta grâce réserve à nos fronts tes couronnes
 Dans les splendeurs de ton séjour.

VERBUM SUPERNUM

Hymne des Laudes du S. S.

Sans se détacher de son Père,
Le Verbe divin, ici bas,
Accourt poursuivre sa carrière
Et voir l'heure de son trépas.

Avant qu'à la foule ennemie
Un disciple ne l'eût livré,
Pour être un aliment de vie
A ses frères il s'est donné.

Ce fut sous une double essence
Qu'il offrit sa Chair et son Sang,
Pour que, d'une double substance,
L'homme vécût en le mangeant.

En naissant, il se fait mon frère.
A la Cène, mon aliment.
Par son trépas, il me libère.
Il est ma couronne en régnant.

O victime libératrice,
Tu m'entrouvres le port divin,
L'enfer me poursuit dans la lice,
Apporte-moi force et soutien.

Gloire à la Trinité bénie,
Oui, gloire et louange à jamais :
Oh ! Puisse-t-elle, en la patrie,
Me donner l'éternelle paix !



LA VIERGE ET LE LIS

.....Sicut lilium..... amica mea.....
Ma bien-aimée est comme un lys.

CANT. II, 2.

LE mot de lis revient souvent dans l'office de la Vierge. L'Eglise compare volontiers Marie à la fleur de neige sur laquelle Notre-Seigneur reposa un jour son regard et qui le séduisit par son idéale beauté.

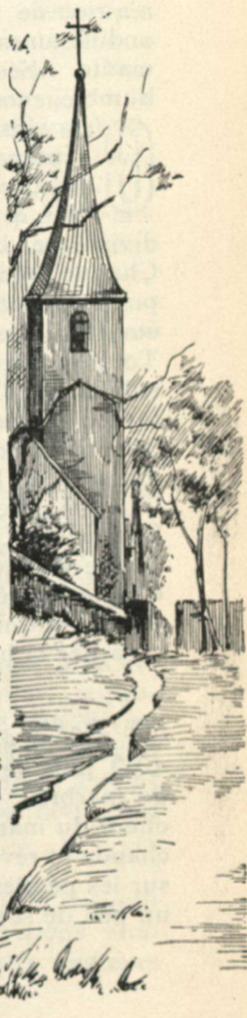
Aussi bien, l'Ecriture ne l'avait-elle pas ainsi désignée, des siècles à l'avance ? N'était-ce pas Dieu lui-même qui avait voulu la caractériser sous ce symbole gracieux ? Dans le Cantique des Cantiques, où l'Esprit-Saint célèbre le mystère de ses fiançailles divines avec la Vierge Immaculée, on l'entend en effet s'écrier : Ma bien-aimée est un lis*Sicut lilium..... amica mea.* (1)

Nous considérerons donc aujourd'hui les analogies qui existent entre ces deux fleurs virginales, le lis, fleur de la terre, et Marie, fleur des cieux.

* *

Le lis pousse une tige droite et haute. Sa taille est fine, souple, élancée. Voyez-le au milieu des parterres. Il domine tout. Les autres fleurs, — anémones, primevères, œillets, — s'élèvent à peine au-dessus du velours des pelouses. Pour les cueillir, ou pour respirer leurs parfums, il

(1) Cant. II, 2.



faut se pencher. Mais le lis, lui, il est si grand, si haut. Sa tête élégante et soyeuse s'offre à nos caresses ; il vient nous porter ses senteurs pénétrantes. Il semble que le soleil l'attire, le sollicite, qu'il veuille monter toujours vers ses rayons ; il semble qu'il ait besoin de respirer l'air des hauteurs, qu'il veuille boire, le premier, la rosée de l'aurore. Il s'élève au-dessus des autres fleurs, et pourtant, il n'a rien de raide, de dédaigneux. Sa tige flexible, qui ondule au moindre souffle, a je ne sais quelle grâce charmante. Ses feuilles qui retombent, lui donnent cet air humble, modeste, qui sied si bien à la vraie grandeur.

C'est ainsi que la vie de Marie fut une élévation constante vers Dieu, soleil infini, idéal de toute perfection. Cette douce créature n'avait rien de la terre. Son esprit habitait les hauteurs où règne un souffle divin ; son cœur n'était épris que des invisibles réalités. Chaque jour, la rosée de la grâce venait la rafraîchir. Le poids de la chair n'entravait pas le vol de l'âme. Dieu lui était toujours présent ; elle était toujours présente à Dieu. Tout en elle obéissait à des lois supérieures. Ses sens subissaient l'impulsion de ses pensées divines. Sa volonté fut toujours en harmonie avec ses aspirations. Sa parfaite correction extérieure reflétait son intense vie intime. Comme un beau lis, elle montait droit vers Dieu. Comme le lis aussi, elle était modeste, et ne se glorifiait qu'en son Seigneur. Tout ce que le lis possède d'éclat et de parfum monte vers le ciel. Tout ce que Marie possédait de grâce et de sainteté, elle le rapportait à Dieu, qui lui avait tout donné, et qui avait daigné, selon ses propres expressions, regarder la bassesse de sa servante.

La fleur du lis est blanche, d'une blancheur plus douce, plus délicatement nuancée que celle de la neige ou du marbre. La blancheur de la neige est froide, la blancheur du marbre est terne. Mais la blancheur du lis est chaude et révèle la vie. Il y a comme un lustre d'épandu sur les pétales. On dirait que le soleil lointain leur a mis un peu de son éclat.



arie de même était toute blanche, toute pure. La moindre poussière ne l'effleura jamais. Miraculeusement préservée de la tache originelle, dès le premier instant de sa conception, sa vie entière s'écoula sans qu'elle commit même une faute légère. Je ne sais quel Père de l'Eglise l'a appelée un palais de crystal. Elle fut toujours exempte de ces sollicitations, qui, alors même que nous avons le bonheur d'en triompher, ne laissent pas que de nous jeter dans le trouble et de nous humilier. Dieu n'a pas permis que la mère de son Fils fut soumise à la lutte. Les lis des champs ne travaillent ni ne filent, et cependant, selon la parole de Notre-Seigneur, Salomon même, dans toute sa gloire, ne fût pas vêtu comme l'un d'eux. (1) Ce n'est, non plus, ni par la lutte ni par l'effort que la Vierge Marie, lis divin, a acquis et conservé sa beauté sans tache, sa pureté immaculée. Par un privilège unique, inouï, la Providence du bon Dieu, comme elle fait pour les lis des champs, a revêtu la mère du Verbe d'une parure dont la splendeur éclipse celle de toute les créatures visibles, celle des anges mêmes, car, en vérité, la pureté de Marie ne peut être comparée qu'à celle de Dieu.

Avez-vous remarqué ces jolies petites choses, tendres et frêles, que les lis gardent au fond de leurs corolles ? Fraîchement abritées, chargées d'une poussière d'or, couvertes de germes de vie, les étamines attendent, dans une sorte de mystère, le moment d'accomplir la mission féconde que le créateur leur a assignée.

Au cœur de la Vierge, il y avait, aussi l'or pur d'un ardent amour. Marie sut conserver son cœur, le protéger, mettre son amour sous la garde de son inviolable virginité. Et, à une heure solennelle, quand souffla le vent de l'Esprit, elle se trouva prête à remplir sa mission sublime et versa sur le Verbe divin fait chair les trésors que son cœur recelait.

Enfin, le parfum du lis est fort et pénétrant, il remplit l'espace, on en respire de loin les émanations vivifiantes. De sa campanule s'épanchent des senteurs

(1) Math. VI, 29.

délicieuses qui mettent dans le cœur le printemps ;—et la forêt d'avril n'est pas plus douce.

C'est ainsi que Marie embaume toute l'Eglise du Christ du parfum de ses vertus. A elle s'appliquent ces paroles inspirées du Cantique : " Ma sœur, ma fiancée, tes parfums sont plus suaves que tous les aromates. L'odeur de tes vêtements est comme l'odeur du Liban. Le parfum de ton souffle est comme celui des pommes." (1)

En terminant, demandons à la Vierge Marie, lis divin planté au bord des eaux, de nous obtenir les vertus dont cette fleur est le symbole et qu'elle a si merveilleusement réalisées dans sa vie : aspirations supérieures, pureté, charité !

FR. A. H. BEAUDET,
des fr. prêch.



DU RYTHME DANS LA LANGUE FRANÇAISE



Cet accent n'a rien de commun avec l'*accent grammatical* ou signe orthographique, qui, chez les Grecs, marquait une élévation de la voix, mais qui ne sert, dans le français, qu'à modifier le timbre des voyelles, comme l'accent aigu et l'accent grave. Par exemple, dans le mot *FÊTE*, l'accent grammatical et l'accent tonique sont sur la même syllabe, la première, tandis que dans *fÊTER*, l'accent grammatical est encore sur la première syllabe, mais l'accent tonique frappe la dernière.

Certaines langues possèdent et l'accent et la quantité.

(1) Cant. *Passim*.

Ce sont les plus harmonieuses ; tel le latin. En effet, la prononciation latine fait sentir des syllabes longues et des syllabes accentuées.

Il n'en va pas ainsi du français. "La quantité métrique, qui exige des nombres terminés, c'est-à-dire des temps qu'on puisse mesurer exactement, dans des proportions géométriques, n'existe pas dans la langue française" (1), dont la principale harmonie est dans la distribution des accents toniques, en prose comme en vers.

Il peut paraître étrange que le français, sorti du latin, n'en ait pas gardé la quantité. Mais on explique facilement, par l'histoire, la prédominance de l'accent dans notre système rythmique.

Remarquons d'abord que, dans le latin même, l'accent semble vouloir absorber la quantité, pour ainsi dire. Il ne se pose qu'avec répugnance sur les syllabes brèves, frappe de préférence les longues, et occupe toujours une de ces deux places : la pénultième, quand elle est longue, ou que le mot n'a que deux syllabes ; l'anté-pénultième, quand l'avant-dernière est brève. C'est peut-être à cette tendance du latin à accentuer surtout les syllabes longues, que doit être attribuée l'importance de l'accent dans la langue française. Dans celle-ci, en effet, on a observé que, si les sons ne sont pas tous égaux en durée, s'ils ont encore une certaine quantité "approximative" et douteuse, "la principale source de cette quantité prosodique est dans l'accent tonique," qui "influe nécessairement sur la quantité des syllabes" (2) Car "il y a une certaine connexité entre l'effort musculaire qui fait durer une syllabe et celui qui lui donne plus d'intensité" (3).

De plus, la syllabe longue n'a pas de place déterminée, dans la langue latine : elle peut se trouver aussi bien au commencement, qu'au milieu ou à la fin des mots. Dans *DISCIPULUM*, c'est la première syllabe qui est longue ; dans *AMARUM*, c'est la seconde ; dans *JUVENES*, c'est la dernière. Au contraire, une règle invariable, nous l'avons vu, indique la position que doit occuper l'accent : il est sur la pénultième ou sur l'anté-pénultième, jamais ailleurs ; *AMA-*

(1) *Méthode euphonique et grammaticale française*, par J. B. V. Géhant (édit. 1885), p. 119.

(2) Géhant, *Méthode euphonique*, pp. 119 et 120.

(3) Becq de Fonquières, *Traité général de Versification*, p. 51.

rum est accentué sur l'avant-dernière syllabe, *discipulum* et *juvenes* sur l'anté-pénultième. Eh bien, il semble qu'un élément rythmique aussi variable que la quantité ne convenait guère à la langue française, essentiellement logique et précise, et que, pour cette raison, elle n'a retenu de la prosodie latine que l'accent, dont les lois sont fixes et définies.

L'accent, d'ailleurs, n'a pas passé du latin dans le français, sans subir une légère modification. Tandis que "l'italien, conservant les mots dans leur ampleur, dit Littré, a, par cela même, conservé l'accent de la langue mère, le français, qui contractait les mots, s'est fait un accent à lui." (1)

L'histoire nous apprend comment s'est opérée cette transformation de l'accent latin.

Une loi de l'histoire veut, quand deux peuples se mêlent, que celui dont la civilisation est supérieure impose à l'autre l'usage de sa langue. C'est ce qui arriva, quand César eut réduit la Gaule en province romaine. Jusqu'alors, les Gaulois avaient parlé la langue celtique, que l'empereur Julien comparait au hurlement des bêtes. Inférieurs aux Romains en civilisation, ils abandonnèrent peu à peu leur idiôme et adoptèrent la langue des vainqueurs.

Or, le latin renfermait à cette époque deux couches de mots distinctes l'une de l'autre, formant presque deux langues différentes. Il y avait le *latin classique* des lettrés, des savants, de la noblesse, et le *latin populaire*, parlé par la masse du peuple.

Naturellement, ce fut avec le peuple, soldats ou colons romains, que les Gaulois eurent le plus de relations ; et, partant, ce fut le latin populaire qui s'implanta dans la Gaule.

L'ambition d'arriver aux fonctions publiques, le désir d'égaliser les rhéteurs de Rome, poussèrent, il est vrai, les classes instruites de la nation gauloise à cultiver le latin littéraire. Mais, idiôme d'une aristocratie restreinte, le latin littéraire devait bientôt passer à l'état de langue morte ; il vécut, toujours dépérissant, jusqu'au Ve siècle ; et, quand vinrent les barbares, renversant sur leur passage les institutions, les écoles, la noblesse, et l'empire romain lui-

(1) Littré, *Histoire de la langue française* (6e édit., 1873) Vol. II, p. 343.

même, la langue des classiques disparut dans la tourmente. Le latin populaire, resté seul maître du terrain, fit de rapides progrès, pénétra partout, et " par de lentes et insensibles transformations " donna naissance à un nouvel idiôme, qu'on appelait *lingua romana rustica*, et que nous nommons la *langue romane*. De cette *langue rustique* des paysans gaulois, devaient sortir divers dialectes, dont l'un fut le français.

Eh bien, dans le latin populaire, et par suite dans la langue romane, la quantité des voyelles avait déjà disparu ; elle était remplacée par une différence de timbres. De là nous sont venues les nuances de notre voyelle *e*, par exemple, qui peut être ouverte, fermée ou muette.

Au contraire, l'accent s'était maintenu dans la langue du peuple. Les syllabes faibles étaient parfois tombées, dans la contraction des mots ; mais la syllabe accentuée avait été invariablement conservée. Ainsi, *sæculum* était devenu *sæclum*, *positus* s'était contracté en *postus*, etc.

Ce respect de l'accent primitif et l'oubli de la quantité persistent dans les transformations ultérieures du latin. La quantité tendant de plus en plus à s'effacer, la syllabe accentuée devint, comme dit Littré, " le point fixe et invariable autour duquel s'est constitué le mot nouveau." (1)

Aussi, tous les mots français de formation populaire, c'est-à-dire tous ceux formés avant le XIIe siècle, ont l'accent sur la même syllabe que les mots latins. *Inprimere*, dont l'accent est sur la syllabe *PRI*, a donné *empresindre*, qui a l'accent sur la syllabe *PREIN* ; de même, *Principem* a fait *PRINCE*, *amaritudinem* a fait *amertume*, etc.

Ces seuls exemples font voir que, si la voyelle tonique est conservée, les syllabes atones qui la suivent sont toujours sacrifiées, ou sont remplacées par une terminaison muette. Ainsi, *romanus* a donné *romain* ; *ministerium*, *métier* ; *oraculum*, *oracle* ; *mare*, *mer* ; *pingere*, *peindre* ; *amavimus*, *aimames* ; *frigidus*, *froid* ; *tabula*, *table*, etc.

Et cela " détermine, du même coup, l'accentuation française, toujours obligée de porter ou sur la dernière syllabe, ou sur l'avant-dernière," (2) quand la terminaison est féminine.

(1) *Hist. de la langue française*, (6e éd. 1873), Vol. I, p. 242.

(2) Littré, *Hist. de la langue française*, (6e éd.) Vol. I, p. 242.

Les mots ainsi formés, et qui sont " le vrai noyau de la langue " (1), sont relativement peu nombreux. On n'en compte que 3,800, sur 27,000 mots que comprend le dictionnaire de l'Académie (2). Sur les 23,200 mots qui restent, quelques-uns (environ 420) ont été apportés par les Germains lors de l'invasion des barbares ; d'autres nous viennent directement du celtique, (20 mots), du grec (21 mots), et de l'ibère (6 mots) ; ajoutons 922 mots exotiques acclimatés en France depuis le douzième au dix-neuvième siècle, 40 onomatopées, 115 mots d'origine diverse tels que les noms de villes ou d'hommes devenus nom commun pour désigner des denrées ou des découvertes, et 650 mots dont l'origine est inconnue ; un certain nombre de mots sont aussi dérivés des radicaux, comme *faiblir*, qui vient de *faible*, *pauvreté* qui vient de *pauvre* ; un plus grand nombre, enfin, environ 20,000 mots, de création artificielle, ont été forgés par les savants, à mesure qu'ils en avaient besoin.

Ces derniers, les mots d'origine savante, ne sont pas les mieux faits. Ceux qui les ont introduits dans la langue ignoraient, apparemment, " les lois suivies par la nature dans la transformation du latin en français " (3). Aussi, les mots savants, généralement calqués sur les mots latins, en sont la reproduction fidèle, y compris les syllabes atones, qui disparaissent dans les mots d'origine populaire. C'est l'œuvre des érudits, des écrivains, des beaux esprits, développant " le fonds primitif de notre langue, constitué par le travail instinctif des populations, " (4) et imprimant à leurs créations un caractère nouveau. Par exemple, de *facilis*, les savants ont fait *facile* ; le peuple, s'il avait voulu transformer en français ce mot latin, aurait plutôt dit *FÊle*, comme il a dit *FRÊle* pour traduire *FRAGILIS* ; de *debitum*, le peuple avait fait *DETte*, les savants ont fait *déBIT* ; de *mobilis*, le bon sens populaire avait formé le mot *MEU-ble*, les savants ont cru mieux faire en disant *MOBile* ; de même, *computum* a donné le doublet *COMpte* et *COMPUT*, etc.

On le voit, dans ces mots formés artificiellement, l'accent latin se trouve déplacé ; si on lui gardait sa place, il

(1) Brachet et Dussouchet, *Grammaire*.

(2) Brachet, *Dict. étym.*, p. LXXI.

(3) Brachet, *Dict. étym.*, Introd.

(4) Ch. Aubertin, *Origine de la langue et de la métrique française*, p. 90.

ne frapperait plus la dernière syllabe. Le mode de formation des mots savants ne peut faire loi ; quelle que soit l'origine d'un mot, c'est l'accentuation créée par le génie populaire qui s'y applique.

L'accent français se pose donc toujours sur la dernière syllabe sonore du mot.

Dans la pratique, l'accentuation française s'atténue ou s'augmente suivant les circonstances. Des règles, qui cependant laissent au lecteur une grande liberté d'interprétation, enseignent dans quel cas un mot prend ou ne prend pas l'accent. Des détails là-dessus nous entraîneraient trop loin ; disons seulement qu'« en général, les mots qui n'ont par eux-mêmes aucune signification, aucun sens, et qui n'en reçoivent ou n'en doivent recevoir que par ceux qui les accompagnent, ces mots-là ne sont pas accentués et ne peuvent pas l'être. Ainsi, dès que je suis obligé de les rattacher par la pensée au mot suivant, pour qu'ils offrent à mon esprit quelque idée, ma voix, expression de ma pensée, les rattache immédiatement et rapidement à ce mot sans s'arrêter. » (1) L'accent n'a donc pas toujours la même force. Il affecte surtout les mots importants du discours. Car son intensité varie avec la valeur de la syllabe qu'il frappe ; cette syllabe elle-même tient sa valeur du rôle que joue le mot dans la phrase ; et le degré d'importance du mot dépend de l'idée exprimée.

Le français a aussi emprunté au latin un accent secondaire, appelé *ictus*, qui relève la première syllabe des mots longs. Mais le rôle de cet accent est plutôt euphonique que rythmique, et ne concerne pas le sujet de cette étude.

On a cru longtemps que le français n'avait pas d'accent. D'Olivet, Batteux, Durand, dans leurs sérieuses études là-dessus, en étaient venus à cette conclusion. Encore aujourd'hui, on dit souvent que, pour bien parler la langue française, il ne faut pas avoir d'accent.

ADJUTOR RIVARD, Avocat,

*Professeur agrégé d'élocution à la faculté des Arts
de l'Université Laval, de Québec.*

La suite au prochain numéro

(1) Géhant, *Méth. Euph.*, p. 134.

FEU MONSIEUR ANDRÉ BRISSET

Il y a quelques jours, à Chemillé, France, s'éteignait doucement dans le Seigneur, Monsieur André Brisset, membre du Tiers Ordre de S. Dominique. Il était âgé de soixante cinq ans, et établi à Montréal avec sa famille depuis quatorze ans.

La vie de ce grand chrétien tient dans quelques mots : ce fut un homme de devoir et de convictions religieuses profondes. Le devoir, une fois connu, il l'accomplissait jusqu'au bout, sans défaillance, au prix de n'importe quel sacrifice. Ses convictions religieuses, il les traduisait dans sa vie quotidienne, par une piété solide et éclairée, par l'abandon le plus complet à la volonté de Dieu. C'est même dans ce dernier trait qu'il faut chercher la note dominante de son admirable vie, toute consacrée au service de son Dieu, à la réalisation du bonheur de ses chers enfants. Toute sa vie est là.

Austère et froid d'apparence, il était affable et bon dans l'intimité ; ses lèvres et sa main savaient s'ouvrir discrètement pour consoler et soulager. Tertiaire dominicain, il aimait d'un amour vrai, bienfaisant et délicat, cette grande famille devenue sienne, à laquelle il avait déjà donné un de ses fils. Sa joie et sa consolation, même aux heures de fatigue et de souffrance, étaient de pouvoir réciter son office de Tertiaire. Et avec quelle angélique piété il le faisait !

Ainsi s'écoulait, modeste aux yeux des hommes, mais précieuse au regard du divin Maître, l'existence de ce vrai juste, lorsqu'en novembre dernier une maladie grave et imprévue, qui le mit à l'agonie, vint l'avertir que l'heure de Dieu approchait. Elle le trouva, comme toujours, résigné à la volonté du Maître. Pourtant, avant de l'appeler à Lui, Dieu voulut lui ménager, avec une bonté et une délicatesse vraiment paternelles, deux consolations bien douces à son cœur : la joie d'embrasser son enfant, novice dominicain à Flavigny, puis l'intime satisfaction de mourir près des siens, dans cette France aimée dont il avait gardé si fidèlement le souvenir. Il espérait un autre bonheur : celui de pouvoir assister à l'ordination sacerdotale de son enfant dominicain. Ce dernier et douloureux sacrifice, Dieu le lui demanda, sans doute pour achever la purification de son âme. La croix, qui si souvent déjà avait traversé sa vie, devait enfin la couronner, comme elle avait couronné celle du divin Maître qu'il aimait tant.

A ce chrétien généreux qui a passé en faisant le bien, s'appliquent à juste titre ces paroles de nos saints Livres : " Le souvenir du juste ne meurt pas ; Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur."

BIBLIOGRAPHIE

VIE DE MÈRE GAMELIN,

*Fondatrice et première Supérieure des Sœurs de la Charité
de la Providence*

par

UNE RELIGIEUSE DE SON INSTITUT.

Depuis cinquante ans, nos populations sont habituées à voir s'élever, de plus en plus nombreuses, dans nos villes et dans tout le pays, des maisons de Religieuses de la Providence ; depuis plus de cinquante ans, des milliers de familles pauvres sont secourues, des milliers d'indigents sont nourris, vêtus, abrités même, par ces sœurs de charité. Elles sont légion aujourd'hui : et, de Montréal, où elles ont pris naissance, elles vont exercer le bienfaisant ministère de la divine miséricorde depuis le bas du St-Laurent, jusqu'aux lointains rivages du Pacifique, et depuis les plaines du Nord-Ouest, jusqu'aux Cordilières du Chili.

Et, cependant, le nom de celle qui a été choisie de Dieu pour être la fondatrice, la Mère—*“matrem filiorum letantem”*—de cette famille appelée à devenir si célèbre par le nombre, si illustre par ses œuvres, a été jusqu'ici presque inconnu ! Je dirai même que le nom de Mère Gamelin est à peu près ignoré de la plupart des amis dévoués de ses institutions, et j'ajouterai de la plus grande partie de ceux qui auraient toutes les raisons de le tenir avec reconnaissance.

La vie de Mère Gamelin est parue. “ Ce livre arrive à son heure—dit la voix la plus autorisée qui en ait parlé.—Notre peuple lui fera, comme il a fait récemment au beau travail de Madame Jetté, le plus sympathique accueil.”

Écrit avec un soin minutieux, avec une piété filiale, il met en relief cette vie qui fut uniquement occupée à servir Dieu dans des voies de plus en plus parfaites.

Pourquoi toujours aller si loin chercher des héros ? La Mère Gamelin est née ici, au Canada ; elle a grandi et s'est formée dans notre ville de Montréal... Comme Marie de l'Incarnation, après avoir été épouse et mère profondément chrétienne, elle devint, sous l'influence de la grâce, la grande Religieuse de dévouement et de charité, dont les

maisons sont aujourd'hui larges ouvertes à toutes les misères de l'humanité, et où il y a toujours, pour les malheureux, du pain, des remèdes et des vêtements.

Ce livre nouveau fait sortir le nom de Mère Gamelin de l'obscurité où l'humilité de son institut naissant le tenait, jusqu'à ce jour, dérobé aux regards comme un trésor sacré. Cette mémoire, qui n'avait été entourée que du culte d'une vénération toute filiale, recevra désormais les hommages de l'admiration publique.

Tous ceux qui liront cette biographie apprendront à connaître cette grande âme, et quel bien elle a fait dans notre pays ; ils seront invinciblement portés à placer son nom à côté des noms les plus illustres de notre histoire, et, aussi, à le prononcer avec un religieux respect.

Nous faisons des vœux pour que cet ouvrage soit lu et conservé dans chaque famille où il exercera une salutaire influence. Puisse-t-il aider à former des chrétiennes fortes contre le siècle ! Puisse-t-il inspirer à plus d'une jeune fille la générosité de prendre part à ce merveilleux contingent d'âmes apostoliques qui comprennent, comme cette femme héroïque, l'amour de Jésus-Christ et de ses membres souffrants !

FR. L. B.

Nous avons la grande joie d'annoncer un ouvrage que le Chapitre général de notre Ordre, célébré à Avila en 1895, a officiellement demandé au T. R. P. Monsabré. N'est-il pas naturel, en effet, que l'Ordre des Frères-Prêcheurs ait voulu recueillir de la plume, de la pensée du cœur de ce vétérân illustre de la chaire française, et prenne soin de transmettre à l'avenir les observations, les conseils, sinon les préceptes, qu'une expérience aussi longue et qu'un ministère aussi éclatant et aussi fécond l'autorisaient plus que personne à fixer dans un livre ?

Le T. R. P. Monsabré a obéi simplement. Ses *Conseils à ses jeunes confrères en religion et en sacerdoce* se divisent en trois parties ; c'est le titre même de l'ouvrage : AVANT, PENDANT ET APRÈS LA PRÉDICATION. L'énumération des chapitres montre, à elle seule, que rien n'y a été omis ou négligé. Qu'on en juge :

I.—AVANT LA PRÉDICATION : Chap. I^{er} *Première préparation*.—Chap. II *La science sacrée ; ses sources*. —

Chap. III *La science sacrée ; ses servantes.*—Chap. IV *Modèles de la Prédication ; l'Écriture sainte.*—Chap. V. *Modèles de la Prédication ; Saints Pères et Prédicateurs.*—Chap. VI. *Ce qu'il faut prêcher.*—Chap. VII. *Le don de la parole.*—Chap. VIII. *Composition et ornements du discours.*—Chap. IX. *Passions et convenances oratoires.*—Chap. X. *Dispositions de l'âme et secours divins.*—Chap. XI. *Dernière préparation.*

II.—PENDANT LA PRÉDICATION : Chap. 1^{er} *En chaire.*—Chap. II. *L'action.*—Chap. III. *La Voix et la Prononciation.*—Chap. IV. *Diction et ton de la chaire.*—Chap. V. *La Physionomie et le Geste.*—Chap. VI. *Communication avec l'auditoire.*—Chap. VII. *La vie en prédication.*

III.—APRÈS LA PRÉDICATION : Chap. 1^{er} *Le regard vers Dieu.*—Chap. II. *Le regard sur soi-même.*—Chap. III. *Louanges et critiques.*—Chap. IV. *Revision du discours et contrôle de l'expérience.*—*Épilogue.*

Avons-nous besoin de l'ajouter ? Dans ce livre nulle trace de pédantisme. Il est écrit dans un sentiment très élevé, mais sur un ton de douce et fine bonhomie, touchante et gaie, agrémentée ça et là de traits piquants, qui en rendra la lecture particulièrement attrayante.

MOIS DE JUIN

PRÉDICATIONS DIVERSES.

ST-HYACINTHE—Visite Pastorale	R. P. COUTURE
“ Soeurs du Précieux Sang, du 28 au 30.	T.R.P. BÉCHET
“ Notre-Dame, Fête de la Pentecôte, 3.	R.P. BEAUDET
“ “ Fête de la Trinité, 10.	R. P. ROULEAU
“ “ Réunion du Vestiaire	R. P. BACON
“ “ Réunion du T. O., 7.	R. P. ROULEAU
“ Chapelle du Précieux Sang, le 30	R. P. BEAUDET
MONTREAL—Rénion du T. O., le 6	R. P. RONDOT
QUÉBEC—Couvent des Ursulines, 22	R. P. GONTHIER
EAST BROUGHTON—Retraite du 17 au 24.	RR.PP. BÉCHET et BENOIT
ST-ZACHARIE—Retraite du 17 au 1 juillet	R. P. COTÉ

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE JUIN

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES.

- 1 Bx. Alphonse de Navarrette, de N. O., et ses comp. martyrs. D.
 - 2 Vigile de la Pentecôte.
 - 3 Dim. de la Pentecôte, Indulg. plén. du Rosaire, T. D. première classe, avec octave solennissime.
Les 4, 5, 6, 7, 8, 9, Octave de la Pentecôte.
 - 10 Dim. de la T. S. Trinité, T. D., première classe, avec octave solennelle. Ind. plén. du S. nom de Jésus.
 - 11 S. Barnabé, Apôtre. T. D.
 - 12 Bx. Etienne Bandelli, C. N. O., Double.
 - 13 S. Antoine de Padoue, Conf. Double.
 - 14 Fête-Dieu. T. D., prem. classe, avec octave solennissime. Ind. plén. du Rosaire.
Les 15, 16, 17, 18, 19, 20, Octave de la Fête-Dieu.
 - 21 Octave de la Fête-Dieu. Solemnissime.
 - 22 Fête du Sacré-Cœur de Jésus, T. D. de prem. classe.
 - 23 Les dix mille martyrs. Double.
 - 24 I Dim. après oct. de Trinité. Nativité de S. Jean-Baptiste. T. D. prem. classe, avec oct. simple.
 - 25 S. Léon-le-Grand, Pape, Conf. et Doct. de l'Eglise. Tout Double. (11 avril).
 - 26 S. S. Jean et Paul, martyrs. Simple.
 - 27 Bse. Marguerite de Castille, Vierge de N. O. Double
 - 28 Bx. Pierre Gonzalès, (appelé Saint-Elme) Conf. de N. O. Double.
 - 29 S. S. Pierre et Paul, Apôtres. T. D. prem. classe, avec octave solennelle.
 - 30 Commémoration de S. Paul, Ap. Double.
-

“ Il n'y a que les âmes sensibles qui savent se ménager réciproquement : l'amour propre, si susceptible pour lui-même, ne devine presque jamais la susceptibilité des autres.”

JOS. LEDUC,

FERBLANTIER, PLOMBIER

—ET—

Couvreur en Ardoise et en Metal.

Corniches, une spécialité.

136 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

J. E. LANOIX,

Chapelier et Manchonnier,

(SUCC. DE N. MARTEL)

179 rue Cascades, St-Hyacinthe

Assortiment complet de

LINGERIE

Pour Hommes et Jeunes Gens.

JOS. DUPONT,

Fabricant de Vins,

231 —RUE CASCADES,— 231

ST-HYACINTHE, Que.

Spécialités : Vins de Messe et de Table.

Approbation de nos Seigneurs
les Evêques.

L. A. BRETON,

—MARCHAND DE—

THÉ ET CAFÉ

AUSSI :

Vaisselle, Verreries, Ustensiles
de Cuisine.

Prix spéciaux aux membres du
Clergé et aux Communautés.

Rue Cascades, - ST-HYACINTHE.

S. CARREAU,
NOTAIRE

AGENT D'ASSURANCE

Sur la vie : "Manufacturers'".

Sur le feu : "Liverpool & London
and Globe," "London &
Lancashire," "Ætna of
Hartford."

Bureau : 7 rue du Palais, St-Hyacinthe

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc., Découpage, Tournage,
Embouvetage, Bois de Sciage et de Charpente, Bardeaux,
Lattes, Clapboards, etc. Séchoir à Vapeur
attaché à l'établissement.

Rue St-Antoine, — ST-HYACINTHE.

EAU DE MELISSE DES CARMES

BOYER

Seul Successeur des Carmes

PARIS - 14 Rue de l'Abbaye - PARIS

SOUVERAINE CONTRE LES MAUX D'ESTOMAC,
D'un Prompt secours contre l'Apoplexie, Evanouissement,
Malaises, etc.

Se méfier des Contrefaçons.

En vente dans toutes les Pharmacies.

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautes Religieuses

MERINOS, SAYS,

DRAP DE SÉDAN,

VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises.

Envoi d'Echantillons sur demande.

ROYER & ROUGIER FRERES,

MAISON PRINCIPALE :

No 9 Place des Vosges,
PARIS.

SUCCURSALE :

1597 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

**Eastern
Townships
Bank**

Capital : \$1,500,000. Réserve \$885,000

Bureau Chef: Sherbrooke

R. W. Heneker, Prés. Wm Farwell, Gér.-gén.
S. F. Morey, Inspecteur.

BRANCHES:—Waterloo, Que, W. I. Briggs, gérant
Stanstead, Que, Sidney Stevens, gérant. Cowans-
ville, Que, J. Mackinnon, gérant. Coaticook, Que,
B. Austin, gérant. Richmond, Que, W. L. Ball, gér.
Granby, Que, W. H. Robinson, gérant. Bedford,
Que, E. W. Morgan, gérant. Huntingdon, Que, E.
N. Robinson, gérant. Magog, Que, E. P. Olivier, gér.

ST-HYACINTHE. Que.. J. Laframboise. Gérant.



A. BLONDIN & CIE,
PLOMBIERS SANITAIRES,
ST-HYACINTHE, P. Q.

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur.
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc,

SPÉCIALITÉS :



Églises, Presbytères et
Communautés Religieuses.

S. Bourgeois & Cie.,

Place du Marché, St-Hyacinthe.

ÉPICERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, QUINCAILLE-
RIES, VINS, LIQUEURS, PEINTURES, HUILES,
POÈLES, CHAUX, PLATRE, ETC.

LEDUC & LEBEL

MAISON CANADIENNE, COIN DES RUES CASCADES ET MONDOR,
ST-HYACINTHE.

Les Marchandises Sèches sont notre spécialité. Nous achetons directement
des manufactures. Un seul prix. Argent comptant. Jobs de toutes sor-
tes. 35 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Grand choix en
Chaussures pour Dames et pour Hommes.



LA TRIBUNE, St-Hyacinthe

Affiches, Cartes d'Affaires, Circulaires, En-têtes de
Compte, En-têtes de Lettre, Pamphlets,
Programmes, Enveloppes, &c.,

Impressions de luxe en or et en couleurs

Lettres Funéraires imprimées à une heure d'avis.

Tel. Bell 61
Tel. Pare.

A. DENIS, Prop.

La Cie d'Eau Minérale de St-Hyacinthe

Propriétaire du célèbre **PHILUDOR.**



ALBERT GAUTHIER,

Ornements d'Eglises, Bronzes et Chasubleries.

Statues de toutes descriptions. Chemins de Croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies. Magnifique choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, etc,

1677 Rue Notre-Dame **MONTREAL.**

La Cie d'Approvisionnement Alimentaires

De Montreal, (LIMITÉE)

Importe directement des pays de production et tient toujours en stock un grand assortiment de VINS DE MESSE, HUILES D'OLIVES pour sanctuaires, CIERGES et CHANDELLES en cire, SOUCHES en cire décorée, VEILLEUSES, etc., etc.

FOURNITURES spéciales pour le Clergé et les Communautés Religieuses à des prix de gros d'importation.

Bureau et entrepôts de Douane :

242, 244, 246, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Envoi de la liste des prix sur demande.

Maison fondée en 1879.

Casavant Freres,

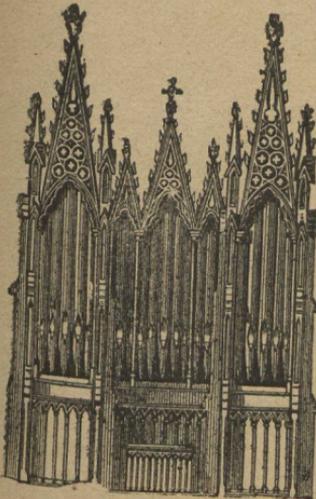
Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Orgues a Transmission
Electrique Pneumatique ou
Tubulaire, Soufflerie Elec-
trique et Hydraulique.

RÉFÉRENCES : Orgues de N.-D. de Mont-
real, (le plus grand du Canada), de la Ca-
thédrale de Montréal, de la Cathédrale
d'Ottawa, de la Cathédrale de St-Hyacin-
the, de N.-D. de St-Hyacinthe, de Saint-
Joseph d'Ottawa, du Sacré-Cœur d'Otta-
wa, de St-Anthony's, Montreal, etc.

Orgues d'occasion à vendre à bonne
composition.



GRANGER FRERES,

LIBRAIRES-PAPETIERS

Fournitures de Bureaux, Fabrique de Livres Blancs, Impressions, Reliure

1699 RUE NOTRE-DAME, 1699

Téléphone Bell 1183.
" des Marchands 742.

MONTREAL, Que.

RAYMOND & FRERE,

MACASIN * GENERAL

EN GROS ET EN DETAIL

St-Hyacinthe.

Ferronneries de Tablettes, Fer en Barre, Acier à Ressorts et à Lisses, Essieux, Ressorts, Charbon, Bois pour voitures, Plâtre, Ciment, Fil de Fer à clôture, Vitres, Huiles, Vernis, etc., etc. Poêles à Fourneau et à Cuisine.

Epiceries, Vins et Liqueurs, stock complet.

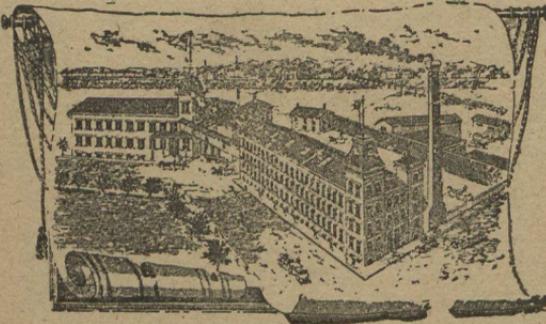
PAQUET & GODBOUT,

ENTREPRENEURS
D'EGLISES,

Et manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes
Découpage, Tournage, Plainage et Embouvetage.

SPECIALITE : Ameublements d'Eglises et de Maisons d'Education.

No. 17 à 31 Rue William, ST-HYACINTHE, P. Q.



J. A. & M. COTÉ
Successeurs de

Louis Côté & Frère,

MANUFACTURIERS

DE

Chaussures

EN GROS.

St-Hyacinthe, Que.